

## **Crash-tests et ateliers pour sensibiliser à la sécurité du personnel en intervention sur les voies**

**L'ASFA et l'AFT à la rencontre des futurs conducteurs de poids lourds pour une  
journée de prévention, organisée le 21 novembre au lycée Charlotte Delbo**

Depuis le début de l'année, 112 accidents corporels ou matériels impliquant des véhicules d'agents autoroutiers ont été comptabilisés, occasionnant 10 blessés. L'ASFA et l'Association pour le développement de la formation professionnelle dans les transports et la logistique (AFT) souhaitent sensibiliser les lycéens, futurs professionnels du transport et de la logistique, aux bons comportements sur la route, et notamment pour la sécurité des agents autoroutiers.

L'ASFA et l'AFT organisent, sous le parrainage du délégué interministériel à la sécurité routière, une journée conçue autour d'ateliers pédagogiques, crash-tests en situation réelle et témoignages de patrouilleurs.

### **Crash-tests en situation réelle et ateliers de prévention**

La journée se déroulera au sein du lycée professionnel Charlotte Delbo à Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne), en présence de la vice-présidente de la région Ile-de-France chargée des Lycées et de l'Administration générale, Marie-Carole Ciuntu. Des ateliers de prévention ponctueront la journée des 150 élèves en Conduite routière et en Logistique des 4 lycées professionnels d'Ile-de-France soutenus par l'AFT qui assisteront également à deux crash-tests en situation réelle (2 roues vs. 4 roues ; poids-lourd vs. fourgon de patrouilleur autoroutier) sur les pistes de conduite du lycée et à des témoignages de patrouilleurs. Cette journée de sensibilisation est parrainée par Emmanuel Barbe, délégué interministériel à la sécurité routière et organisée en partenariat avec l'Éducation nationale, la Préfecture de police, la MACIF, l'association Prévention Routière et les sociétés d'autoroutes.

- **8h00 - 11h30** : Ateliers  
*Test CHOC, simulation de perte d'adhérence, simulateur de choc frontal, véhicule tonneau, simulateurs poids lourd, véhicule léger et deux roues, addictions, alcool et stupéfiants, déclenchement airbag, premiers secours et désincarcération, exposition de matériel accidentés (fourgons), un atelier pose et dépose de cônes, des témoignages et échanges avec des agents autoroutiers.*
- **11h30 - 12h30** : Crash-test deux roues/voiture
- **14h00 - 15h00** : Crash-test poids lourd/fourgon autoroutier
- **15h00 - 16h30** : Ateliers

### **71% des accidents corporels ont lieu sur des zones d'intervention**

Les agents sont particulièrement vulnérables lors de la pose de signalisation et lors des interventions d'urgence. Chaque année, les sociétés d'autoroutes programment de très nombreux chantiers pour aménager et entretenir leur réseau. S'y ajoutent des interventions d'urgence destinées à sécuriser les conducteurs (pannes, accidents, obstacles ...). Les phases de pose et de dépose de la signalisation ne représentent que 1 à 3 % du temps d'existence de la signalisation, mais 9% des accidents touchant les agents ont lieu au cours de ces opérations.

Par ailleurs, 36 % des accidents ont lieu lors d'interventions d'urgence. Ces accidents se produisent dans la majorité des cas en pleine journée, sur des sections offrant une bonne visibilité, alors que les dispositifs de

signalisation des véhicules d'intervention sont activés, et donc bien visibles (gyrophares, flèches lumineuses sur le toit des fourgons...).

L'ASFA et les sociétés d'autoroutes renouvellent leurs efforts de sensibilisation et de prévention, après une campagne menée en 2017 alertant sur la recrudescence inquiétante du nombre d'accidents touchant les équipes d'intervention : en 2017, 1 employé avait été tué, 15 blessés et 187 accidents matériels et corporels avaient eu lieu sur le réseau des autoroutes. Dans plus de 2 accidents sur 3, l'inattention et la somnolence des conducteurs sont en cause. Depuis le début de l'année 2018, 112 accidents corporels ou matériels impliquant des véhicules d'agents autoroutiers ont été comptabilisés, occasionnant 10 blessés.

[Retrouvez ici le dossier d'analyse complet des accidents du personnel en intervention](#) 

**Depuis le 18 septembre il est obligatoire, sous peine d'amende, de se déporter sur la voie adjacente en cas d'intervention d'un véhicule sur la chaussée.**

La sécurité routière prévoit une obligation pour les conducteurs, de changer de voie et réduire la vitesse à l'approche de tout véhicule équipé de feux spéciaux, immobilisé ou circulant à faible allure sur un accotement ou une bande d'arrêt d'urgence. Cette disposition s'applique tout particulièrement aux véhicules et fourgons utilisés par les personnels des sociétés d'autoroutes lors de leurs interventions. Les sanctions seront lourdes : une amende de 135€ majorée à 375€ en cas de retard de paiement.

Les agents autoroutiers travaillent aux abords des chaussées ou sur les voies de circulation. Leur sécurité, mais aussi celle des automobilistes dépend du bon comportement du conducteur.

#### Contacts presse

Vae Solis Corporate

[asfa@vae-solis.com](mailto:asfa@vae-solis.com)

01 53 92 80 06 - 06 17 60 43 42

ASFA

[laurence.guillerm@autoroutes.fr](mailto:laurence.guillerm@autoroutes.fr)

01 49 55 33 07 - 06 11 66 97 70

AFT

[vincent.lajus@aft-dev.com](mailto:vincent.lajus@aft-dev.com)

01 42 12 52 31 – 06 34 24 55 76

**A propos de l'ASFA :** L'ASFA est l'association professionnelle du secteur des concessionnaires et exploitants d'autoroutes et d'ouvrages routiers. Ses membres, au nombre de 23, exploitent 9158 km d'autoroutes et d'ouvrages en service. Le rôle de l'ASFA est de promouvoir le système de la délégation de service public pour la construction, la gestion et l'exploitation des infrastructures routières, et plus spécifiquement de la concession à péage. Plus d'informations sur : [www.autoroutes.fr](http://www.autoroutes.fr) | [facebook.com/mabelleautoroute](https://facebook.com/mabelleautoroute) | [twitter.com/ASFAutoroutes](https://twitter.com/ASFAutoroutes)

**A propos de l'AFT :** Créé en 1957, l'AFT est l'organisme de développement de la formation professionnelle Transport et Logistique. Il intervient au profit de toutes les entreprises de transport public (compte d'autrui) ou privé (compte propre). L'AFT assure sa mission générale de développement de la formation en finançant des formations, en appuyant le système éducatif, en délivrant de l'information et en orientant les publics divers vers les métiers et formations du secteur ([www.choisis-ton-avenir.com](http://www.choisis-ton-avenir.com)), en créant des contenus de programme pour les enseignants et les formateurs. Plus d'informations sur : [www.aft-dev.com](http://www.aft-dev.com)